



Fonctionnement du collège à partir du 8 juin 2020

publié le 03/06/2020

Madame, Monsieur,

Ce message s'adresse aux parents qui ont inscrit leur enfant pour la période du lundi 8 juin au vendredi 4 juillet 2020.

Nous accueillerons les élèves selon une **nouvelle organisation**, à partir lundi 8 juin à 8h30. Les modalités d'accueil sont précisées ci-dessous. L'emploi du temps détaillé de la classe de votre enfant vous sera envoyé **vendredi 4 juin 2020**.

- ▶ **Les élèves de 5ème et 4ème viendront en cours le lundi et le jeudi.**
- ▶ **Les élèves de 6ème et de 3ème viendront en cours le mardi et le vendredi.**

Le retour au collège, après cette période de confinement, se fait dans des règles sanitaires strictes qui sont exposées dans le protocole sanitaire de l'établissement. Nous vous avons envoyé par mail, un **document à lire et à signer** avec votre enfant, *uniquement pour les élèves nouvellement inscrits à partir du 8 juin 2020*. Il devra l'**amener avec lui le premier jour de reprise**.

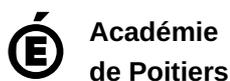
Les élèves de 6ème et 5ème déjà accueillis se sont très bien adaptés à ces règles contraignantes (port du masque, lavage régulier des mains, respect de la distance physique). *Nous comptons sur les nouveaux élèves, pour faire de même.*

Le premier jour, les nouveaux inscrits devront venir munis d'un masque (obligatoire dans les transports scolaires). Nous leur en distribueront 4 (2 chirurgicaux et 2 lavables) dans le courant de la matinée.

Tout élève ne respectant pas les règles ne sera pas autorisé à rester au collège .

Dans l'attente d'accueillir vos enfants,

La Principale
Christine EME



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.